



TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR
BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMÉSIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 novembre 2021

Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)

Lieu : Visioconférence avec zoom

Date : 25 novembre, 2021 à 13h30.

Étaient présents :

- Mme Bianca Bédard, CREAT ;
- M. Boubacar Camara, Monarch Gold ;
- Mme Ghyslaine Dessureault, Association touristique Abitibi-Témiscamingue ;
- Mme Isabel Dufresne, Municipalité d'Amos ;
- Mme Jacinthe Pothier, MRC Vallée-de-l'Or ;
- M. Pierre Bouchard, Municipalité de La Motte ;
- M. Martin Archambault, Mine Canadian Malartic ;
- Mme Mélanie Falardeau, MRC Abitibi ;
- M. Pierre-Luc Beaucage, MRC Abitibi

- M. Normand Grenier, MRC Abitibi-Ouest ;
- M. Normand Lemieux, Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue ;
- M. Rafik Bourennani, Municipalité de Senneterre-Ville ;
- M. Richard Genest, Association chasse et pêche de Val-d'Or ;
- Mme Sylvie Morin, Municipalité de La Corne ;
- M. Abdelkabar Maqsoud, UQAT;
- Mme Camille V-Lefebvre, MAMH (Observatrice) ;
- M. Jonathan Gagnon, MELCC (Observateur) ;
- Mme Patricia Boutin Agnico-Eagle mine Goldex

Étaient également présents :

- Mme Elisabeth Chartrand, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- Mme Hajar Essalama, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- M. Luc Bossé, Directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- M. Christian-Raphaël Gilbert, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

1. Ouverture de la séance

La rencontre débute à 13h30. M. Luc Bossé souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence à cette troisième rencontre de l'année 2021.

2. Terminer la démarche de lettre d'appui au cadre de gouvernance pour l'exploitation industrielle de l'eau.

M. Luc Bossé demande si les membres présents ont pris le temps de lire la documentation et s'ils ont des questions. Il rappelle le contexte de la démarche.

Une démarche entamée par la SESAT en collaboration avec les OBV dans notre région administrative et le CREAT dont quelques membres de la TGIEBV ont déjà participé à une séance pour tester les propositions en 2019 qui cherche des appuis plus formels en préparation à des rencontres avec les acteurs des différentes propositions : municipalités, industries, institutions, ministères.

Le quorum étant atteint. Le résultat de vote est de 10 appuis des membres actifs. Une lettre d'appui sera donc fournie au nom de la table de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

3. Livrables MELCC

a- Suivi du livrable des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (statut et modifications demandées par le MELCC)

Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le MELCC depuis leur dépôt en juin 2021. Les nouvelles les plus récentes ont été partagées dans un webinaire le 24 novembre 2021.

En rafale :

Les 40 OBV avaient des correctifs à apporter. De notre côté, nous avons trois correctifs seulement après avoir fourni la présentation de Christian Gilbert en support à notre livrable. Deux modifications touchant les durées, où on doit remplacer long terme par une durée déterminée et une modification visant à remplacer un terme par un pourcentage.

Durant l'été, le MELCC a annoncé que les OCMHH seraient approuvés en 2024, ce qui impliquait des limitations à publier le résultat de travaux de longue haleine. Cependant, lors de la rencontre de 24 novembre 2021, le ministère a annoncé que les OCMHH modifiés, recevraient une attestation de conformité par le ministère qui permettrait leur publication sur nos sites web dès le printemps 2022. L'approbation officielle des OCMHH suivra le chemin de la mise à jour statutaire du plan directeur de l'eau avec étude dans 14 ministères en 2024.

Le MELCC considérera les échéances à long terme comme des échéances à lier avec la durée du prochain PDE soit entre 2024 et 2033.

Dans notre situation l'énoncé (objectif 4.4) « Assurer la représentativité de tous les types de MH [...] » sera modifié en « Assurer la représentativité de 100% des MH [...] ».

M. Luc Bossé demande aux membres si tous sont d'accord pour envoyer des objectifs de conservation avec la seule modification remplaçant le pourcentage de l'objectif 4.4

Tous les membres actifs votent en faveur de la modification telle que décrite.

b- Modifications au cadre de référence en négociation avec le MELCC. Le cadre de référence définit le fonctionnement d'un OBV et de ses concertations.

Suite au Rapport de la vérificatrice générale du Québec en juin 2020, le MELCC doit montrer comment la ressource eau se gère sur le terrain, car la vérificatrice pointait du doigt plusieurs besoins à combler dans cette gestion. Les modifications au cadre de référence sont une des actions que le MELCC a effectuées en 2021, ils ont aussi rendu plus accessibles financièrement des propositions qui sont en négociation et les prochaines nouvelles devraient arriver autour du 2 décembre. Certains programmes comme le Réseau de surveillance volontaire des lacs dont le prix annuel pour les analyses de laboratoire aux laboratoires du ministères a été divisé par 4 pour une saison.

c- Livrables ministériels d'ici 2024

- Un bilan de mise en œuvre a lieu annuellement. Un regroupement des bilans pour la mise à jour statutaire du PDE est demandée pour décembre 2022. Un webinaire, pour nous présenter comment le MELCC veut que la mise à jour soit présentée, aura lieu le 14 décembre 2021.
- La stratégie de mobilisation doit être déposée en décembre 2023, elle adresse directement un des mandats des OBV soit de faire émerger des projets et des acteurs pour les porter. Mme Elisabeth Chartrand vous présentera les prochaines étapes qui vont interpeler la TGIEBV.
- Les résultats des 2 étapes précédentes permettront d'avoir un portrait plus juste des actions en cours, des projets porteurs à développer, c'est ce qui composera la mise à jour statutaire du PDE en mars 2024.
- Formation continue des membres de la TGIEBV. Le contenu, la fréquence, le format de l'information etc. seront adressés dans la démarche présentée par Mme Chartrand.

4. Prochaines étapes stratégie de mobilisation

Outre l'obligation de réaliser un livrable pour le MELCC, la Stratégie de mobilisation s'effectue dans une volonté de mobiliser les acteurs sur le territoire de gestion de l'organisme. En ce sens, la Stratégie permettra à l'OBVAJ de favoriser l'implication et l'engagement des citoyens, de favoriser la réalisation d'actions contribuant aux objectifs du PDE, de favoriser la participation à la TRGIEBV, etc.

La prochaine étape sera d'effectuer un questionnaire téléphonique (le Profil de l'acteur), ce qui nous permettra d'acquérir des connaissances plus détaillées au sujet des acteurs de l'eau sur notre territoire de gestion, ainsi que leur capacité à se mobiliser. C'est pourquoi les membres de la TRGIEBV seront prochainement sollicités à remplir un doodle, afin de connaître leurs disponibilités à remplir le Profil de l'acteur ensemble.

5. Opportunités d'utiliser les compétences en sensibilisation/mobilisation : UPA, Projet RIISQ, MAMH-MELCC et autres.

L'OBVAJ a plusieurs opportunités dans les prochaines années pour travailler dans ses mandats de mobilisation et sensibilisation avec des ministères et organismes du milieu. M. Luc Bossé mentionne le plan d'agriculture durable (PAD) qui veut reconnaître les bonnes pratiques agricoles à la grandeur du Québec. Un dépôt de projet a été conclu la semaine dernière piloté par M. Olivier Brassard de l'UPA pour notre région. L'OBVAJ vient de s'engager à fournir 100 heures en contribution en nature sur les prochains 3 ans pour participer aux différentes démarches : de rencontres de comités jusqu'à visites terrain et participation à du contenu multimédia pour promouvoir les bandes riveraines végétalisées, l'installations d'îlots fleuris et de haies brise-vent.

Mme Hajar Essalama décrit les étapes du projet Rapide Danseur où l'OBVAJ est impliqué : collecte de données terrain à l'automne 2020 et au printemps 2022. Création de questionnaire pour sonder les impacts subis par les riverains lors des inondations de 2017 et 2019 sur le lac Duparquet et le long de la rivière du même nom. Le projet Rapide Danseur vise à développer de façon communautaire des stratégies pour composer avec le potentiel d'inondation dans un contexte de changements climatiques.

Mme Camille V-Lefebvre mentionne que le MAMH a aussi été appelé à agir par la vérificatrice générale en juin 2020. Un des résultats de cette démarche est la création de bureaux de projets pour la lutte contre les inondations. La région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas ce type de bureau de projets sur son territoire mais Mme Lefebvre nous communiquera les coordonnées du bureau de Gatineau. Elle trouve important de leur communiquer les initiatives présentes sur le terrain pour la lutte aux inondations.

Mme Lefebvre mentionne également que la présence des ministères aux tables de concertation est un enjeu dans plusieurs régions administratives. Elle a demandé à l'OBVAJ de pouvoir fournir des dates pour les rencontres à venir jusqu'en mars 2022. Des dates et aperçus de sujets à discuter pour 2022 aideraient à prévoir les présences

du MAMH et de possiblement d'autres ministères. M. Luc Bossé mentionne que nous sommes effectivement parmi les privilégiés. Certaines régions administratives ont plusieurs OBV sur leur territoire ce qui rend difficile la participation des directions régionales dans plusieurs régions.

M. Normand Lemieux souligne la participation des différents ministères et les remercie pour leur disponibilité.

Levée de la rencontre à 14h45.